

DELIBERATION CFVUI31-2018

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;**

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 14 septembre 2018.

Objet de la délibération : Modifications de MCC – Faculté de Santé

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Pluripass ;
- Pluripass : UEO Tutorat ;
- Parcours A et B de la 2^{ème} année des études médicales (DFGSM2) ;
- UE Nutrition - 3^{ème} année des études médicales (DFGSM3) ;
- UE Pharmacologie - 3^{ème} année des études médicales (DFGSM3) ;
- 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année de pharmacie ;
- 5^{ème} année de pharmacie – filière internat ;
- 6^{ème} année d'officine – Master VPO ;
- Master 2 EuroNanoMed ;
- Master 2 NanoPharma Europe ;
- Master 2 NanoPharma délocalisé ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

A Angers, le 27 septembre 2018

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : **05 octobre 2018**

Fiche de modification des maquettes de formation

- § UFR : SANTE
- § Avis favorable du Conseil d'UFR du : 17/05/2018
- § Avis favorable du Conseil du D partement M decine : 15/05/2018
- § Passage   la CFVU du : 24/09/2018
- § Rentr e universitaire: 2018-2019

§ **Formation concern e** : PARCOURS B « Tutorat S miologie » (DFGSM2 : 2^{ me} ann e des  tudes m dicales)

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
PARCOURS B « Tutorat Sémiologie »	<p><u>1^{ère} session :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu en ligne (5 QCM maxi par séance) : Moyenne de 10/20 nécessaire pour validation de l'UE. - Présence obligatoire à 100% des enseignements - Examen final sur TABLETTE (100% de la note du Parcours) Maximum 80 QCMs et/ou QROCs Durée : 2h Note /20 points <p><u>2^{nde} session :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu non conservé pour la seconde session - Oral devant un jury (Responsable du parcours, 1 interne participant aux enseignements du parcours, 1 externe coordinateur du parcours) Note /20 points 	<p><u>1^{ère} session :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu en ligne (5 QCM maxi par séance) : Moyenne de 10/20 nécessaire pour validation de l'UE. Présence obligatoire aux enseignements : 24 séances de simulation (2 absences justifiées maxi) - Examen final (100% de la note du Parcours) avec examen sur TABLETTE : maximum 80 QCMs et/ou QROCs Durée : 2h Note /80 points + épreuve pratique : 4 gestes cliniques sur 20 mn Note /20 points Validation si note moyenne minimale de 50/100 (examen sur tablette + épreuve pratique), ramenée à une note /20 <p><u>2^{nde} session :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle continu non conservé pour la seconde session - Oral devant un jury (Responsable du parcours, 1 interne participant aux enseignements du parcours, 1 externe coordinateur du parcours) Note /20 points

Fiche de modification des maquettes de formation

- § UFR : SANTE
- § Avis favorable du Conseil d'UFR du : sous r serve avis 20/09/2018
- § Passage   la CFVU du : 24/09/2018
- § Rentr e universitaire: 2018-2019

Formation concern e : U.E. NUTRITION – 3^{ me} ann e des  tudes m dicales (DFGSM3)

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
UE Nutrition	<p><u>1^{ère} et 2^{ème} session :</u></p> <p>Epreuve écrite comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 question rédactionnelle (métabolique) /10 points, - 1 dossier de type cas clinique (nutrition) /10 points <p>Durée : 1h30</p> <p>Note /20 Coefficient : 1</p>	<p><u>1^{ère} et 2^{ème} session :</u></p> <p>Epreuve sur TABLETTE (via SIDES) comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 dossiers progressifs contenant au maximum 15 QCM chacun - 10 questions isolées (au maximum) sous forme de QCM <p>Durée : 1h</p> <p>Note /20 Coefficient : 1</p>

Fiche de modification des maquettes de formation

- § UFR : SANTE
- § Avis favorable du Conseil d'UFR du : sous r serve avis 20/09/2018
- § Avis favorable du Conseil du D partement M decine : 10/07/2018
- § Passage   la CFVU du : 24/09/2018
- § Rentr e universitaire: 2018-2019

Formation concern e : U.E. PHARMACOLOGIE – 3^{ me} ann e des  tudes m dicales (DFGSM3), et 2^{ me} ann e des  tudes m dicales (DFGSM2) pour  tudiants issus du S3 PluriPASS

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

§ Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
UE Pharmacologie	<p><u>1^{ère} et 2^{ème} session :</u></p> <p>Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 45 Questions (QI ou QROC sur SIDES)</p> <p>Durée : 1h30</p> <p>Note /20 Coefficient : 1,5</p> <p>Présence obligatoire à au minimum 80% des ED/TP</p>	<p><u>1^{ère} et 2^{ème} session :</u></p> <p>Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 45 Questions (QI ou QROC sur SIDES)</p> <p>Durée : 45 mn</p> <p>Note /20 Coefficient : 1,5</p> <p>Présence obligatoire à au minimum 80% des ED/TP</p>

Fiche de modification des maquettes de formation

- § UFR : SANTE
- § Avis favorable du Conseil d'UFR du : sous r serve avis 20/09/2018
- § Avis favorable du Conseil du D partement M decine du : 10/07/2018
- § Passage   la CFVU du : 24/09/2018
- § Rentr e universitaire: 2018-2019

Formation concern e : Parcours A de la 2^{ me} ann e des  tudes m dicales (DFGSM2)

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
Parcours A « Sciences Humaines »	Parcours A « Sciences Humaines »	Parcours A Sciences humaines. « Sens et vécus de la pratique médicale »
UE « Le destin du corps après la mort »	14 h	12 h
UE « Emotions, vulnérabilités et violences »	18 h	UE « Emotions » 12 h
UE « Esthétique, sensibilité et épistémologie »	26 h	UE « Vécus, représentations du corps et histoire de la pensée médicale » 14 h
UE « Regards sur la formation médicale »	12 h	12 h
UE « Projet » et suivi des mémoires	5 h	UE « Méthodologie d'un mémoire de recherche » et suivi des mémoires 15 h

Fiche de modification des maquettes de formation

- § UFR : Facult  de Sant  | D partement Pharmacie
- § Avis favorable du Conseil d'UFR du : 13 septembre 2018
- § Passage   la CFVU du : 24/09/2018
- § Rentr e universitaire: 2018-2019

Formation concern e : DFASP 2 – 5^{eme} ann e de Pharmacie Fili re Internat

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes

VDI : PFASP / 754 VET : PM2SPT		2017-2018		5ème année AHU - Parcours Internat					
Semestre 3		ECTS		Contrôle des connaissances					
		30		1ère session		2ème session		Coeff	
UE INT-3-1 Préparation Internat	30	75PHT31A	Préparation Internat	QCM	75PHT31AQ	QCM	75PHT31AQ	3	30
				Dossier	75PHT31AD	Dossier	75PHT31AD	7,5	
				Exercices	75PHT31AE	Exercices	75PHT31AE	5	
UE Assiduité	0	75PHT34A	Assiduité	validation		validation par oral			
Validation du semestre 3 Validation de la préparation internat si moy QCM + Dossier + Exercices >=10 Validation de l'UE Assiduité Session 2 : Des oraux peuvent remplacer les épreuves écrites lorsque l'effectif le justifie. Non conservation de la meilleure note de l'UE									

VDI : PFASP / 754 VET : PM2SPT		2018-2019		5ème année AHU - Parcours Internat					
Semestre 3		ECTS		Contrôle des connaissances					
		30		1ère session		2ème session		Coeff	
UE INT-3-1 Préparation Internat	30	75PHT31A	Préparation Internat	QCM	75PHT31AQ	QCM	75PHT31AQ	3	30
				Dossier	75PHT31AD	Dossier	75PHT31AD	7,5	
				Exercices	75PHT31AE	Exercices	75PHT31AE	5	
Concours Internat				VAL / NVAL					
Prise de fonction hospitalière				VAL / NVAL					
UE Assiduité	0	75PHT34A	Assiduité	validation		validation par oral			
Validation du semestre 3 Validation de la préparation internat si moy QCM + Dossier + Exercices >=10 Validation du Concours Internat Validation de la Prise de fonction hospitalière Validation de l'UE Assiduité Session 2 : Des oraux peuvent remplacer les épreuves écrites lorsque l'effectif le justifie. Non conservation de la meilleure note de l'UE									

Fiche de modification des maquettes de formation

- § UFR : Sant  | d partement Pharmacie
- § Avis favorable du Conseil d'UFR du : 13 septembre 2018
- § Passage   la CFVU du : 24/09/2018
- § Rentr e universitaire: 2018-2019

Formation concern e : 6^{ me} ann e Officine (PPHA60) | Master VPO NM2VPO

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

§ Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
<p>UE3-2 Environnement Socio-économique</p>	<p>Législation pharmaceutique – Droit du travail Coef 1,5</p> <p>Législation pharmaceutique Coef 0.6 Toutes sessions CT</p> <p>Droit du travail Coef 0.4 Toutes sessions CT</p>	<p>Législation pharmaceutique – Droit du travail – Qualité Coef 2</p> <p>Législation pharmaceutique Coef 1 Toutes sessions CT</p> <p>Droit du travail Coef 0.5 Toutes sessions CT</p> <p>Qualité Coef 0.5 Toutes sessions CT</p>
	<p>Gestion et Environnement socio-économique Coef 3,5</p>	<p>Gestion et Environnement socio-économique Coef 3</p>

Année 2017-2018

Semestre 3 - VPO	ECTS		Volumes horaires				Contrôle des connaissances					
	30		CM	TD	TP	Travail personnel	1ère session	2ème session	Coeff			
UE3-1 Pratique officinale		Analyse de prescription et conseils associés	Analyse de prescription	2	16	5	CT oral	CT oral	0,75	1,50		
			Interactions				CT Ecrit	CT Ecrit	0,25			
		Suivi officinal			10	65	16	CT oral	CT oral	0,70	3,75	
								CC		0,3		
		Médication officinale		Dermopharmacie	58	18	10	2	CT	CT	1	4
				Phytothérapie et aromathérapie					CT (phyto) 0,75	CT (phyto) 0,75	0,5	
				Homéopathie					CT (reco)0,25	CT (Reco) 0,25		
				Mycologie					CT	CT	1	
				Conseil vétérinaire					CT	CT	0,5	
				Conseil vétérinaire					CT	CT	1	
	Veille documentaire et actualité officinale			6	4	CC oral	CT oral		0,25			
	Analyse-exécution de préparation					12	CC oral	CT oral	0,7	0,50		
							TP	TP	0,3			
UE3-2 Environnement socio-économique	10	Législation pharmaceutique – Droit du travail	Législation pharmaceutique	51	31	12	CT	CT	0,6	1,50		
			Droit du travail				CT	CT	0,4			
		Gestion et Environnement socio-économique						CT oral	CT oral		3,50	
UE Assiduité	0	Assiduité					Assiduité	Oral	validé			

Année 2018-2019

Semestre 3 - VPO	ECTS	Volumes horaires					Contrôle des connaissances				
	30		CM	TD	TP	Travail personnel	1ère session	2ème session	Coeff		
UE3-1 Pratique officinale	20	Analyse de prescription et conseils associés	Analyse de prescription	2	16		5	CT oral	CT oral	0,75	1,50
			Interactions					CT Ecrit	CT Ecrit	0,25	
	20	Suivi officinal		10	65		16	CT oral	CT oral	0,70	3,75
								CC		0,3	
	20	Médication officinale	Dermopharmacie					CT	CT	1	4
			Phytothérapie et aromathérapie					CT (phyto) 0,75	CT (phyto) 0,75	0,5	
				58	18	10	2	CT (reco) 0,25	CT (Reco) 0,25		
			Homéopathie					CT	CT	1	
			Mycologie					CT	CT	0,5	
			Conseil vétérinaire					CT	CT	1	
20	Veille documentaire et actualité officinale			6		4	CC oral	CT oral		0,25	
20	Analyse-exécution de préparation					12	CC oral	CT oral	0,7	0,50	
							TP	TP	0,3		
UE3-2 Environnement socio-économique	10	Législation pharmaceutique – Droit du travail Qualité	Législation pharmaceutique	51	31		12	CT	CT	1	5
			Droit du travail					CT	CT	0.5	
			Qualité					CT	CT	0.5	
0	Gestion et Environnement socio-économique						CT oral	CT oral		3	
0	Assiduité						Assiduité	Oral		validé	

Fiche de modification des maquettes de formation

- **UFR : Sant ** | D partement Pharmacie
- **Avis favorable du Conseil d'UFR du : 13 septembre 2018**
- **Passage   la CFVU du : 24/09/2018**
- **Rentr e universitaire: 2018-2019**

Formation concern e : DFGSP 2**Nature de la modification (merci de cocher la case) :****Structure :**

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

■ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :****D tail de la modification   compl ter au verso :**

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
<p>UE1-S3 Enseignements de base</p>	<p>Coef 4 – 4 ECTS</p> <p>Biodiversité -Bio-informatique (= UE22 PluriPass)</p> <p>Coef 2</p> <p>CM 18h TD 3h TP 3h</p> <p>Session 1 CT coef 0,9 CC TP coef 0,1</p> <p>Session 2 CT coef 0,9 CT TP coef 0,1</p>	<p>Coef 4 – 4 ECTS</p> <p>Biodiversité (= UE22 PluriPass)</p> <p>Coef 2</p> <p>CM 11h20 TD 1h20 TP 3h</p> <p>Session 1 CT coef 0,9 CC TP coef 0,1</p> <p>Session 2 CT coef 0,9 CT TP coef 0,1</p> <p>Bio-informatique</p> <p>Coef 1</p> <p>CM 6h40 TD 1h20</p> <p>Toutes Sessions CT 1h</p>
<p>UE2 - S3 Voies d'accès aux substances médicamenteuses actives</p>	<p>Coef 5 – 5 ECTS</p> <p>Chimie Coef 4</p> <p>Génie Génétique-Biotechnologie CM 6h Coef 1</p>	<p>Coef 4 – 4 ECTS</p> <p>Chimie Coef 4</p> <p>Génie Génétique-Biotechnologie Cours associé à Génétique, Biotechnologie de l'UE3 du sem 1</p>

<p>UE3 - S3 Sciences biologiques 1</p>	<p>Coef 8 – 7 ECTS</p> <p>Génétique, Biotechnologie Coef 2</p> <p>CM 16,5h TD 1,5h TP 9h</p> <p>Session 1 CT coef 0,75 CC TP coef 0,25</p> <p>Session 2 CT coef 0,75 CT TP coef 0,25</p>	<p>Coef 9 – 8 ECTS</p> <p>Biologie moléculaire, Génétique Coef 3</p> <p>CM 22,5h TD 1,5h TP 9h</p> <p>Session 1 CT coef 0,75 CC TP coef 0,25</p> <p>Session 2 CT coef 0,75 CT TP coef 0,25</p>
<p>UE5 - S3</p>	<p>UEL Optionnelles Coef 2 – 2 ECTS</p>	<p>UEO Optionnelles : Coef 2 – 2 ECTS</p> <p>UEO Sport Session 1 CC Pas session 2</p> <p>UEO Tutorat Session 1 CC Session 2 CT</p> <p>UEO Recherche Session 1 CC Session 2 CT</p>
<p>UE4 - S4 Sciences pharmacologiques</p>	<p>Coef 4 – 5 ECTS</p> <p>Pharmacologie Moléculaire et Générale Coef 4</p> <p>Session 1 CC coef 0.15 CT 2h coef 0.85</p> <p>Session 2 Report du CC coef 0.15 CT 2h coef 0.85</p> <p>Pharmacocinétique Coef 1</p> <p>Toutes sessions CT 1h</p>	<p>Coef 5 – 5 ECTS</p> <p>Epreuve commune pour l'UE 4</p> <p>Coef 5</p> <p>Session 1 CC coef 0.3 CT 2h coef 0.7</p> <p>Session 2 CT Oral</p>

<p>UE6 S4 Professionalisation</p>	<p>Stage initiation officinale 2 x 3 semaines</p> <p>Notes à part Coef 0 ECTS 0</p>	<p>Stage initiation officinale 1 x 1 semaine + 1 x 3 semaines MCC idem</p> <p>Notes à part Coef 0 ECTS 0</p> <p>+</p> <p>Stage observation milieu professionnel (autre officine) 2 stages d'une semaine chacun 1 oral commun Val/Nval session 1 1 oral commun Val/Nval session 2</p> <p>Notes à part Coef 0 ECTS 0</p>
<p>Validation de l'année</p>		<p>Ajout dans les conditions de validation : Stage découverte du milieu professionnel validé</p>

Fiche de modification des maquettes de formation

- **UFR : Sant  | D partement Pharmacie**
- **Avis favorable du Conseil d'UFR du : 21 Juin 2018**
- **Passage   la CFVU du : 24/09/2018**
- **Rentr e universitaire: 2018-2019**

Formation concern e : 3^{ me} ann e du Dipl me Formation G n rale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP 3)

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

■ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
UE3 - S5 Enseignement coordonné 2 : Prise en charge des Cancers	Toutes sessions CT 1h30 Coef 2,5	Session 1 CC coef 0,1 CT 1h30 coef 0,9 Session 2 CC non report CT 1h30 coef 2,5
UE6 - S5	Coef 5 – 5 ECTS Biostatistiques coef 1,5 Système de santé publique Toutes sessions CT Coef 2.5 Analyse critique de document coef 1.5	Coef 5 – 5 ECTS Biostatistiques Passe à l'UE 4 du Sem 6 Santé publique coef 3 Epidémiologie coef 1 Toutes sessions CC 0,3 CT 0,7 Système de santé publique coef 1 Toutes sessions CT Analyse critique de document coef 2
UE4 - S6	Coef 5 – 5 ECTS Gestion Coef 1,5 Enseignement coordonné : Conception et contrôle du médicament Coef 4	Coef 5 – 5 ECTS Gestion Coef 1 Enseignement coordonné : Conception et contrôle du médicament Coef 3 Biostatistiques coef 1 Toutes sessions CT 1h

Semestre 6	ECTS	Éléments Constitutifs (EC) de l'UE		Nb d'heures			MCC		Coeff intra UE	Coeff UE	Durée épreuves	
N° / intitulé de l'U.E.	30			CM	TD	TP	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session				
UE1-S6 Module Infectio 2	6	Bactériologie/ Virologie		17	12	10,5	CT écrit 0,55 TP CC 0,25 CC 0,2	CT 0,55 TP CT 0,25 Report CC 0,2	3	6	1h	
		Chimie des anti-infectieux	De l'origine naturelle des anti-infectieux : Pharmacognosie		1,5			CC 0,15 CT 0,85 écrit			Report CC 0,15 CT 0,85	3
			Chimie Thérapeutique		27	1,5						
UE2-S6 EC 3	5	Prise en charge des troubles hématologiques		31,5	7,5	3,5	CT écrit	CT	3,5	5	1h30	
		Toxicologie fondamentale		13,5	3		CT écrit	CT	1,5		1h	
UE3-S6 EC 4	8	prise en charge des troubles neuropsychiatriques		34	7,5		CT écrit 0,85 CC 0,15	CT	4	8	2h	
		prise en charge des troubles hépato-gastriques		24,5	19,5	5,5	CT écrit 0,9 TP CC 0,1	CT 0,9 TP CT 0,1	4		1h30	
UE4-S6 EC 5	5	Gestion		4	4,5		CT écrit	CT	1,5	5	1h	
		Enseignement coordonné 5 : Conception et contrôle du médicament				35,5	TP CC	CT	4		-	
UE5-S6	4	UE optionnelle		28,5					2,5	4	-	
		Langue vivante			15		CC	CT	1,5		-	
UE6-S6	2	Stage d'application en officine								Validé	-	
		3PE		(30' / étudiant)							-	
UE Assiduité	0	Assiduité					Assiduité	Oral	validé			
UE Stage Facultatif												

Légende = CM : Cours Magistraux, TD : Travaux dirigés, TP : Travaux pratiques, CC : contrôle continu, CT : contrôle terminal, En 2^{nde} session, des oraux peuvent remplacer les épreuves écrites lorsque l'effectif le justifie.

Fiche de modification des maquettes de formation

- UFR : Facult  de Sant  | D partement Pharmacie
- Avis favorable du Conseil d'UFR du : 13 septembre 2018
- Passage   la CFVU du : 24/09/2018
- Rentr e universitaire: 2018-2019

Formation concern e : 1^{ere} ann e de formation approfondi en Sc pharmaceutiques
(4^{eme} ann e de pharmacie)

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
<p>UE1-S1</p>	<p>Coef 3 - 3 ECTS</p> <p>Réglementation, déontologie, pharmacovigilance et environnement socio-économique du médicament et autres produits de santé</p> <p>Session 1 CC Coef 0,5 CT Coef 0,5</p> <p>Session 2 Report CC 0,5 CT 1h Coef 0,5</p>	<p>Coef 2 - 3 ECTS</p> <p>Réglementation, déontologie, pharmacovigilance et environnement socio-économique du médicament et autres produits de santé</p> <p>Toutes sessions CT</p>
<p>UE5-S1</p> <p>Ajout d'une matière dans l'unité pour saisie des charges. Il ne s'agit pas d'un ajout d'heures mais des heures de S. Marsan Poiroux qui avaient été oubliées lors de l'établissement de la maquette précédente. Elles ont donc toujours été payées mais le service financier (K. Petitroux) ne pouvait pas imputer les heures sur le bon enseignement.</p>	<p>Coef 3 - 3 ECTS</p>	<p>Coef 3 - 3 ECTS</p> <p>3PE 2,66h CM 2,66h TD</p> <p>Pas d'évaluation</p>
<p>UE7-M1S1 Physiologie, Pharmacologie, Toxicologie (P2T)</p> <p>Les enseignants évaluent la pharmacologie en un oral (20 minutes - suite à une préparation de 20 minutes), devant un jury de 2 enseignants. Dans la mesure où il s'agit d'une expérimentation et qu'il n'est pas envisageable de redécouper la note dans chaque module.</p> <p>En pratique : 3 jurys en parallèle avec mêmes sujets (questions communes et barème commun) Jacqueline Benoît et Samuel Legeay Nabil Foudi et Nicolas Clere Camille Savary et Sébastien Faure</p> <p>87 étudiants soit 29/jury Epreuves sur 3 demi-journées (3 étudiants/h/jury soit 9-10 étudiants/demi journée/jury) Etudiants convoqués toutes les 20 minutes (arrivée avec 15 minutes d'avance)</p>		<p>Coef 1 - 0 ECTS</p> <p>Examen mutualisé de Physiologie, Pharmacologie, Toxicologie Pas d'enseignement</p> <p>Toutes sessions CT oral</p> <p>UE non compensable L'UE doit être validée, (note >= 10/20), pour passer en 5^{ème} année</p>

2017-2018

Semestre 1	ECTS	Eléments Constitutifs de l'UE	Nb d'heures par mode pédagogique			MCC		Coeff. intra UE	Coeff. UE	Durée épreuves
			CM	TD	TP	1ère session	2ème session			
UE1-M1S1	3	Réglementation, déontologie, pharmacovigilance et environnement socio-économique du médicament et autres produits de santé	31,5			CC 0,5 CT 0,5	Report CC CT 0,5	3	3	1h
UE2-M1S1 Enseignement coordonné 6	8	Prise en charge des troubles génitaux	19	10,5		CT écrit	CT oral	4	6	1h30
		Prise en charge des troubles ORL, pulmonaires et ophtalmologiques (OPO)	17,5	9		CT écrit	CT écrit	3		1h30
UE3-M1S1 Enseignement coordonné 7	7	Prise en charge du diabète	16,5	4,5		CT écrit	CT écrit	2	6	1h30 (2x45')
		Prise en charge des troubles endocriniens	13	1,5		CT écrit	CT écrit	2		1h
		Prise en charge des troubles ostéo-articulaires	12,5	1,5		CT écrit	CT écrit	2		
UE4-M1S1 Enseignement coordonné 8	9	Prise en charge des troubles cardiologiques	36	1,5	9	CC(0,90) TP(0,10)	CT oral (0,9) TP (0,1)	5	7	
		Prise en charge des troubles urinaires	9,5	4,5	9	TP CC 0,25 CT 0,75	TP CT 0,25 CT 0,75	2		1h
UE5-M1S1	3	Langue vivante		15		CC	CT écrit / oral	1	3	
		Stage d'application en officine				CT écrit	CT écrit	2		
UE6-M1S1 (obligatoire sans ECTS)	0	Certificat de synthèse		4,5		Oral	Oral	Validé	0	
UE Assiduité	0	Assiduité				Assiduité	Oral	validé		
UE Stage Facultatif										

⇒ Conditions de validation de la 4ème année :

- Semestre 1 et 2 validés sans compensation possible entre chaque semestre (pour les modalités de validation de chacune des filières se reporter aux pages spécifiques du M1S2 en question)
- Stage d'application officinal validé (note > 10/20)
- Validation du Certificat de Synthèse Pharmaceutique (la validation du CSP doit être effective au plus tard en fin de 2ème année du DFASP).
- Validation du séminaire Interprofessionnel ou action de prévention (semestre 2) Assiduité 1^{ère} session | 2^{ème} session Oral

2018-2019

Semestre 1	ECTS	Eléments Constitutifs de l'UE	Nb d'heures par mode pédagogique			MCC		Coeff. intra UE	Coeff. UE	Durée épreuves
			CM	TD	TP	1ère session	2ème session			
UE1-M1S1	3	Réglementation, déontologie, pharmacovigilance et environnement socio-économique du médicament et autres produits de santé	31,5			CT	CT	2	2	1h
UE2-M1S1 Enseignement coordonné 6	8	Prise en charge des troubles génitaux	19	10,5		CT écrit	CT oral	4	6	1h30
		Prise en charge des troubles ORL, pulmonaires et ophtalmologiques (OPO)	17,5	9		CT écrit	CT écrit	3		1h30
UE3-M1S1 Enseignement coordonné 7	7	Prise en charge du diabète	16,5	4,5		CT écrit	CT écrit	2	6	1h30 (2x45')
		Prise en charge des troubles endocriniens	13	1,5		CT écrit	CT écrit	2		1h
		Prise en charge des troubles ostéo-articulaires	12,5	1,5		CT écrit	CT écrit	2		
UE4-M1S1 Enseignement coordonné 8	9	Prise en charge des troubles cardiologiques	36	1,5	9	CC(0,90) TP(0,10)	CT oral (0,9) TP (0,1)	5	7	
		Prise en charge des troubles urinaires	9,5	4,5	9	TP CC 0,25 CT 0,75	TP CT 0,25 CT 0,75	2		1h
UE5-M1S1	3	Langue vivante		15		CC	CT écrit / oral	1	3	
		Stage d'application en officine				CT écrit	CT écrit	2		
		3PE	2,66	2,66				0		
UE6-M1S1 (obligatoire sans ECTS)	0	Certificat de synthèse		4,5		Oral	Oral	Validé	0	
UE7-M1S1 P2T	0	Examen mutualisé Physiologie, Pharmacologie, Toxicologie				Oral	Oral	1	1	
UE Assiduité	0	Assiduité				Assiduité	Oral	validé		
UE Stage Facultatif										

⇒ Conditions de validation de la 4ème année :

- Semestre 1 et 2 validés sans compensation possible entre chaque semestre (pour les modalités de validation de chacune des filières se reporter aux pages spécifiques du M1S2 en question)
- Stage d'application officinal validé (note > 10/20)
- **Validation de l'examen mutualisé de Physiologie, Pharmacologie, Toxicologie (non compensable avec les autres UE)**
- Validation du Certificat de Synthèse Pharmaceutique (la validation du CSP doit être effective au plus tard en fin de 2ème année du DFASP)
- Validation du séminaire Interprofessionnel ou action de prévention (semestre 2) Assiduité 1^{ère} session | 2^{ème} session Oral

Fiche de modification des maquettes de formation

- UFR : SANTE – D partement Pharmacie
- Avis favorable du Conseil d'UFR du : 21/06/2018
- Passage   la CFVU du : 24/09/2018
- Rentr e universitaire : 2018-2019

Formation concern e : M2 Sciences du m dicament Parcours Nanom decines et R&D pharmaceutiques - Europe

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

Avis et remarques  ventuelles de la Cellule Apog e :

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
Création d'un nouveau parcours		<u>Voir maquette ci-jointe</u>

Fiche de modification des maquettes de formation

- **UFR : SANTE** – Département Pharmacie
- **Avis favorable du Conseil d'UFR du : 21/06/2018**
- **Passage à la CFVU du : 24/09/2018**
- **Rentrée universitaire : 2018-2019**

Formation concernée : M2 Sciences du médicament Parcours Nanomédecines et R&D pharmaceutiques - Angers

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- | | |
|---|--------------------------|
| Création ou modification ou déplacement d'UE / EC | x |
| Changement d'ECTS | x |
| Mise en place ou retrait de parcours | <input type="checkbox"/> |

Modalités de contrôle des connaissances :

- | | |
|--|---|
| Modification des conditions de validation | x |
| Modification de coefficient(s) | x |
| Modification d'épreuve(s) (nature, durée...) | x |

Charges d'enseignement :

- | | |
|--|--------------------------|
| Modification du volume horaire | x |
| Mutualisation ou démutualisation | <input type="checkbox"/> |
| Incidence financière
<i>(joindre un argumentaire)</i> | <input type="checkbox"/> |

■ **Avis et remarques éventuelles de la Cellule Apogée :**

Détail de la modification à compléter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
UE2 NI	Coef 4 – 5 ECTS Management projet collaboratif 9h CM + 9H TD Coef 0.5 Management R&D et veille Coef 0.5	Coef 4 – 4 ECTS Cours Supprimé Volume horaire de 18h00 reporté sur UE2 N4 Management R&D et veille Coef 1
UE2 N1	Règlementation européenne 8h CM	Règlementation européenne 11h CM
UE2 N2	Coef 4 – 4 ECTS Propriétés physicochimiques clés des Matières premières 25h CM Session 1 Epreuve commune CT 1h30 coef 2 Propriétés physicochimiques clés des Matières premières / Développement du procédé Epreuve commune Orale coef 0.5 Propriétés physicochimiques clés des Matières premières / Développement du procédé Session 2 Epreuve commune CT 1h30 coef 2 Propriétés physicochimiques clés des Matières premières / Développement du procédé Epreuve commune Orale coef 0.5 Propriétés physicochimiques clés des Matières premières / Développement du procédé	Coef 4 – 4 ECTS Propriétés physicochimiques clés des Matières premières 22h CM + 3h30 TD Session 1 Epreuve commune CT 1h30 coef 2 Propriétés physicochimiques clés des Matières premières / Développement du procédé 2 Epreuves Orales coef 0.5 Propriétés physicochimiques clés des Matières premières Session 2 Epreuve commune CT 1h30 coef 2.5 Propriétés physicochimiques clés des Matières premières / Développement du procédé
UE2 N3	Caractérisation physico-chimique - étude de cas 16h30 CM 3h30 TD Analyse de données 1h CM 2h TD	Caractérisation physico-chimique - étude de cas 16h CM 3h30 TD Analyse de données Cours supprimé
UE2 N4	Coef 4 – 4 ECTS	Coef 4 – 5 ECTS Ajout d'un cours Conférenciers 16h CM

UE2 Grand Oral Individuel Changement de nom	UE2 Grand Oral Individuel Coef 2 - 0 ECTS Validé si la note est supérieure ou égale à 10/20, non compensable avec les autres UE	UE2N-E Oral de Synthèse Individuel Sans Coef - 0 ECTS Val/Non val
---	--	--

Master 2 Sciences du Médicament Parcours Nanomédecines et R&D Pharmaceutique (NanoPharma - Angers)																												
2017/2018 V.E.T. : code																												
Intitulés de l'élément	Code Nature	Nbre d'heures					ECTS	Coef.	Session 1								Session 2								Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)			
		CM	TD	TP	Total				Assidu				Session 2															
		Total Nombre d'Heures Etudiants	Total Nombre d'Heures Etudiants	Total Nombre d'Heures Etudiants	H/etud	Charges enseignement (EqTD)			CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral					
		Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée			Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Coef.	Report	Durée	Coef.	Report		Durée	Coef.	Report
Semestre 3																												
UE2C Prérequis développement pharmaceutique																												
	SEM	UE	23,0	10,0		33,0	44,5	3	3																			
Statistiques	MATI			10,0		10,0	10,0		3	2h	3														Mutualisé avec M2 PPAON et M2 SPPH			
Plans expériences	MATI		7,0			7,0	10,5																		Mutualisé avec M2 PPAON et M2 SPPH			
Assurance Qualité	MATI		6,0			6,0	9,0																		Mutualisé avec M2 PPAON et M2 SPPH			
Bibliographie	MATI		10,0			10,0	15,0																		Mutualisé avec M2 PPAON et M2 SPPH			
UE2N-1 Ingénierie de l'Innovation																												
	SEM	UE	40,0	18,0	10,0	68,0	88,0	5	4																			
Mise à niveau Gestion projet	MATI		3,0	3,0		6,0	7,5			30min															Validation par présence			
Management de R&D	MATI		4,0			4,0	6,0		0,5																VAL / NVAL			
Veille technologique et Ingénierie des connaissances	MATI		3,0	3,0		6,0	7,5					x	0,5															
Créativité	MATI		3,0	3,0		6,0	7,5		1	30min	1																	
Propriété intellectuelle	MATI		12,0			12,0	18,0		1	1h	1														Mutualisé avec Master ISTIA			
Transfert de technologies et valorisation de la recherche	MATI		6,0			6,0	9,0																					
Management de projets collaboratifs de recherche d'innovation - Projets européens	MATI		9,0	9,0		18,0	22,5		0,5																Mutualisé avec Master ISTIA			
Ingénierie collaborative	MATI				10,0	10,0	10,0		1																			
UE2N-1 Applications et environnement réglementaire associé																												
	SEM	UE	36,0	17,0		53,0	71,0	4	4																			
Mise à niveau Quality by Design	MATI		5,0			5,0	7,5			30min															VAL / NVAL			
Initiation Logiciels spécifiques (R, Nemrod)	MATI			1,0		1,0	1,0																		Validation par présence			
Définition et enjeux des nanomédecines	MATI		9,0			9,0	13,5																		Pas évaluation			
Réglementation européenne	MATI		8,0			8,0	12,0																			Pas évaluation		
Approfondissement Quality by Design- études de cas	MATI		3,0	9,0		12,0	13,5		2					2h(gpe)	2	1h30	2								Mutualisé M2 Europe (Pavie-Grèce)			
Plans expériences	MATI		11,0	7,0		18,0	23,5		2					Travail perso	2										CC individuel, travail personnel			
UE2N-2 Développement galénique des nanomédecines																												
	SEM	UE	38,0	4,0	14,0	56,0	75,0	4	4																			
Fonctions d'état thermodynamique, interactions hydrophobes	MATI		2,0			2,0	3,0			20min																VAL / NVAL		
Propriétés physicochimiques clés des Matières premières	MATI		25,0			25,0	37,5		2,5	1h30	2															A distance (Podcast)		
Développement du procédé	MATI		8,0			8,0	12,0																			Mutualisé M2 Europe (Pavie-Grèce) ???		
Formulation type	MATI		3,0	4,0	14,0	21,0	22,5		1,5					TP + Rapport	1,5													
UE2N-3 Développement analytique des nanomédecines																												
	SEM	UE	39,5	21,5		61,0	80,8	4	4																			
Mise à niveau Méthodes chromatographiques (HPLC, UPLC)	MATI		6,0			6,0	9,0			30 min																VAL / NVAL		
Caractérisation physico-chimique - étude de cas	MATI		16,5	3,5		20,0	28,3		1,5																			
Etude de cas de synthèse méthodes physico-chimiques	MATI			2,0		2,0	2,0							2h(grpe)	1,5													
Contrôle : Identification, dosage essais de pureté	MATI		8,0	9,0		17,0	21,0																			Mutualisé avec M2 Biotech Nantes		
Contrôle qualité microbiologique	MATI		2,0	2,0		4,0	5,0							2h (grpe)	1													
Analyse de données	MATI		1,0	2,0		3,0	3,5																					
Développement des procédures d'analyse	MATI		6,0			6,0	9,0																					
Etude de cas de synthèse UEN3	MATI			3,0		3,0	3,0							3h (grpe)	1,5													
UE2N-4 Développement nonclinique et clinique																												
	SEM	UE	45,5	8,0		53,5	76,3	4	4																			
Mise à niveau physiologie et toxicologie réglementaire	MATI		4,0			4,0	6,0																			VAL / NVAL		
Mise à niveau pharmacologie et pharmacocinétique	MATI		1,5			1,5	2,3			40 min																A distance (Podcast)		
Mise à niveau études cliniques	MATI		4,0			4,0	6,0																			Mutualisé M2 PhysioPatho Médecine		
Pharmacologie & Pharmacocinétique préclinique	MATI		27,0			27,0	40,5			2h	1,75																	
Etudes toxicologiques	MATI		9,0			9,0	13,5		4					3h (grpe)	0,75													
Etudes cliniques	MATI			5,0		5,0	5,0							2h(grpe)	0,75											oui		
Interprétation de données en recherche clinique	MATI			3,0		3,0	3,0							3h (grpe)	0,75											oui		
UE2N-5 Projet d'innovation tutoré																												
	SEM	UE	4,0	13,0		17,0	19,0	5	5																			
Cohésion d'équipe	MATI		4,0			4,0	6,0																			Pas évaluation		
Conduite de projet	MATI			13,0		13,0	26,0		5	Rapport	2	Revue projet	1			1.5h/gpe	2	Rapport	2	1	oui				2	oui	2 groupes, Travail personnel étudiant (50h)	
UE2N-6 Projet personnel & Insertion professionnelle																												
	SEM	UE		8,5		8,5	8,5	1	0																			
Anglais appliqué	MATI			6,0		6,0	6,0																				Validation par présence	
Entretien individuel PP en Anglais	MATI			1,0		1,0	1,0																				Validation par présence	
Simulation entretien embauche Anglais	MATI			1,0		1,0	1,0																				Validation par présence	
UE Grand Oral individuel																												
	SEM	UE		0,5		0,5	7,5		2																			
Oral de synthèse individuel	MATI			0,5		0,5	7,5			30min	2																	
Total Semestre Impair																												
	SEM	UE	226,0	100,0	24,0	350,0	463,0	30,0	30,0																			
Semestre 4																												
UE2-S Stage 6 mois en entreprise ou laboratoire de recherche																												
	SEM	UE						30	30																			
Stage	MATI									Rapport	2	Eval. MdS	1			30 min	2	Rapport	2	1	oui				30 min	2	oui	Note globale doit être supérieure ou égale à
Total Semestre pair																												
Conditions de validation du semestre 3																												
En session 1 et 2 : Pas de compensation entre UE si note <8, au-delà compensation possible uniquement entre les UE2C, UE2N-1, UE2N-2, UE2N-3, UE2N-4																												
Conditions de validation du semestre 4																												
Note supérieure ou égale à 10																												
Conditions de validation du master 2																												
En session 1 et 2 : Pas de compensation entre les semestres																												
Possibilité de valider sur 2 ans et garder acquis des UE dont moyenne > 10																												
Possibilité de conserver les notes de S1 pour une validation sur 2 années (cas particulier des internes)																												
Redoublement possible selon avis du jury, dans ce cas possibilité de conserver notes >10 (sauf UE obtenues par compensation)																												

**Master 2 Sciences du Médicament
Nanomédecines et R&D Pharmaceutique (NanoPharma-Angers)**

2018/2019
V.E.T. : code

Intitulés de l'élément	Code Nature	Nbre d'heures					ECTS	Coef.	Session 1 Assidu								Session 2								Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)												
		Total Nombre d'Heures Etudiants	Total Nombre d'Heures Etudiants	Total Nombre d'Heures Etudiants	Total				Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report	Durée	Coef.	Report	Durée	Coef.		Report											
					CM	TD																					TP	H/etud	Charges enseignement (EqTD)	CT	CC	TP	Oral	CT	CC	TP	Oral
																														Durée				Durée			
Semestre 3	SEM																																				
UE2C Prérequis développement pharmaceutique	UE	23,0	10,0		33,0	44,5	3	3																													
Statistiques	MATI		10,0		10,0	10,0																			Mutualisé avec M2 PPAON et M2 SPPH												
Plans expériences	MATI	7,0			7,0	10,5			2h	3															Mutualisé avec M2 PPAON et M2 SPPH												
Assurance Qualité	MATI	6,0			6,0	9,0																			Mutualisé avec M2 PPAON et M2 SPPH												
Bibliographie	MATI	10,0			10,0	15,0																			Mutualisé avec M2 PPAON et M2 SPPH												
UE2N-1 Ingénierie de l'Innovation	UE	31,0	9,0	10,0	50,0	65,5	4	4																													
Mise à niveau Gestion projet	MATI	3,0	3,0		6,0	7,5			30min																	Validation par présence											
Management de R&D	MATI	4,0			4,0	6,0																				VAL / NVAL											
Veille technologique et Ingénierie des connaissances	MATI	3,0	3,0		6,0	7,5					x	1					30 min	1																			
Créativité	MATI	3,0	3,0		6,0	7,5			30min	1							30min	1																			
Propriété intellectuelle	MATI	12,0			12,0	18,0			1h	1							1h	1								Mutualisé avec Master ISTIA											
Transfert de technologies et valorisation de la recherche	MATI	6,0			6,0	9,0																															
Ingénierie collaborative	MATI			10,0	10,0	10,0																															
UE2N-1 Applications et environnement réglementaire associé	UE	39,0	17,0		56,0	75,5	4	4																													
Mise à niveau Quality by Design	MATI	5,0			5,0	7,5			30min								30min										Validation par présence										
Initiation Logiciels spécifiques ®	MATI		1,0		1,0	1,0																					Pas évaluation										
Définition et enjeux des nanomédecines	MATI				9,0	13,5																															
Réglementation européenne	MATI	11,0			11,0	16,5																						Pas évaluation									
Approfondissement Quality by Design- études de cas	MATI	3,0	9,0		12,0	13,5																						8h Mutualisé M2 Europe (Pavie)									
Plans expériences	MATI	11,0	7,0		18,0	23,5																						CC individuel, travail personnel									
UE2N-2 Développement galénique des nanomédecines	UE	36,0	7,5	14,0	57,5	75,5	4	4																													
Fonctions d'état thermodynamique, interactions hydrophobes	MATI	2,0			2,0	3,0			20min								20min												VAL / NVAL								
Propriétés physicochimiques clés des Matières premières	MATI	22,0	3,5		25,5	36,5																							A distance (Podcast)								
Développement du procédé	MATI	8,0			8,0	12,0			1h30	2																			Mutualisé M2 Europe (Pavie-Grèce) ???								
Formulation type	MATI	4,0	4,0	14,0	22,0	24,0																															
UE2N-3 Développement analytique des nanomédecines	UE	38,0	19,5		57,5	76,5	4	4																													
Mise à niveau Méthodes chromatographiques (HPLC, UPLC)	MATI	6,0			6,0	9,0			30 min								30 min													VAL / NVAL							
Caractérisation physico-chimique - étude de cas	MATI	16,0	3,5		19,5	27,5																															
Etude de cas de synthèse méthodes physico-chimiques	MATI		2,0		2,0	2,0																															
Contrôle : Identification, dosage essais de pureté	MATI	8,0	9,0		17,0	21,0																									Mutualisé avec M2 Biotech Nantes						
Contrôle qualité microbiologique	MATI	2,0	2,0		4,0	5,0																															
Développement des procédures d'analyse	MATI	6,0			6,0	9,0																															
Etude de cas de synthèse UEN3	MATI		3,0		3,0	3,0																															
UE2N-4 Développement nonclinique et clinique	UE	61,5	10,0		71,5	102,3	5	4																													
Mise à niveau physiologie et toxicologie réglementaire	MATI	4,0			4,0	6,0																															
Mise à niveau pharmacologie et pharmacocinétique	MATI	1,5			1,5	2,3			40 min								40 min														VAL / NVAL						
Mise à niveau études cliniques	MATI	4,0			4,0	6,0																															
Pharmacologie & Pharmacocinétique préclinique	MATI	27,0			27,0	40,5																															
Etudes toxicologiques	MATI	9,0			9,0	13,5																															
Conférenciers	MATI	16,0			16,0	24,0																															
Etudes cliniques	MATI		5,0		5,0	5,0																															
Interprétation de données en recherche clinique	MATI		5,0		5,0	5,0																															
UE2N-5 Projet d'innovation tutoré	UE	4,0	16,0		20,0	22,0	5	5																													
Cohésion d'équipe	MATI	4,0			4,0	6,0																															
Conduite de projet	MATI		16,0		16,0	64,0			Rapport	2	Revue projet	1					1.5h/gpe	2	Rapport	2	1	oui										2 groupes, Travail personnel étudiant (50h)					
UE2N-6 Projet personnel & Insertion professionnelle	UE		5,0		5,0	33,0	1																														
Entretien individuel PP en Anglais	MATI		1,0		1,0	15,0																											Validation par présence				
Simulation entretien embauche Anglais	MATI		1,0		1,0	15,0																											Validation par présence				
Doctorat	MATI		3,0		3,0	3,0																															
UE2N-E Oral de synthèse individuel	UE		0,5		0,5																																
Oral de synthèse individuel	MATI		0,5		0,5	20																												VAL / NVAL			
Total Semestre Impair		232,5	94,0	24,0	350,5	494,8	30,0	28,0																													
Semestre 4	SEM																																				
UE2-S Stage 6 mois en entreprise ou laboratoire de recherche	UE						30	28																													
Stage	MATI								Rapport	2	Eval. MdS	1					30 min	2	Rapport	2	1	oui												Note globale doit être supérieure ou égale à			
Total Semestre pair																																					

Conditions de validation du semestre 3 En session 1 et 2 : Pas de compensation entre UE si note <8, au-delà compensation possible uniquement entre les UE2C, UE2N-1, UE2N-2, UE2N-3, UE2N-4

Conditions de validation du semestre 4 Note supérieure ou égale à 10

Conditions de validation du master 2 En session 1 et 2 : Pas de compensation entre les semestres

Possibilité de valider sur 2 ans et garder acquis des UE dont moyenne > 10

Possibilité de conserver les notes de S1 pour une validation sur 2 années (cas particulier des internes)

Redoublement possible selon avis du jury, dans ce cas possibilité de conserver notes >10 (sauf UE obtenues par compensation)

Fiche de modification des maquettes de formation

- UFR : SANTE – D partement Pharmacie
- Avis favorable du Conseil d'UFR du : 21/06/2018
- Passage   la CFVU du : 24/09/2018
- Rentr e universitaire : 2018-2019

Formation concern e : M2 Sciences du m dicament Parcours Nanom decines et R&D pharmaceutiques - D localis 

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

Avis et remarques  ventuelles de la Cellule Apog e :

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2017/2018	2018/2019
<p>UE2 N2</p>	<p>Coef 6 – 6 ECTS</p> <p>Propriétés physicochimiques clés des Matières premières 25h CM</p> <p>Toutes sessions Epreuve commune CT 1h30 coef 3 Propriétés physicochimiques clés des Matières premières / Développement du procédé</p>	<p>Coef 6 – 6 ECTS</p> <p>Propriétés physicochimiques clés des Matières premières 22h CM + 3h30 TD</p> <p>Session 1 Epreuve commune CT 1h30 coef 2.5 Propriétés physicochimiques clés des Matières premières / Développement du procédé 2 Epreuves Orales coef 0.5 Propriétés physicochimiques clés des Matières premières</p> <p>Session 2 Epreuve commune CT 1h30 coef 3 Propriétés physicochimiques clés des Matières premières / Développement du procédé</p>
<p>UE2 N3</p>	<p>Caractérisation physico-chimique - étude de cas 16h30 CM 3h30 TD</p> <p>Analyse de données 1h CM 2h TD</p>	<p>Caractérisation physico-chimique - étude de cas 16h CM 3h30 TD</p> <p>Analyse de données Cours supprimé</p>
<p>UE2 Grand Oral Individuel</p> <p>Changement de nom</p>	<p>UE2 Grand Oral Individuel Coef 2 – 0 ECTS</p> <p>Validé si la note est supérieure ou égale à 10/20, non compensable avec les autres UE</p>	<p>UE2N-E Oral de Synthèse Individuel Sans Coef – 0 ECTS</p> <p>Val/Non val</p>

FICHE UEO TUTORAT PLURIPASS 2018/2019

UEO TUTORAT (S1/S2)	UEO TUTORAT S3	UEO TUTORAT ORAUX
<p>Nombre d'ECTS : 3</p> <p>Responsables enseignants : Hélène Libouban et Elise Lepeltier</p> <p>Responsables 2ATP : Vice-Présidents de la Pédagogie</p> <p>Nombre total d'heures de formation : 16 h</p> <p>Public concerné : 150 personnes environ, étudiants tuteurs de PluriPASS, en 2^{ème} année de Médecine, Pharmacie ou Sage-Femme (entrés en filière Santé à la fin du S2 PluriPASS).</p> <p>Formation théorique : 1 formation au S1, 1 formation au S2.</p> <p>Formation pratique : Au semestre concerné (S1 ou S2) de l'UE tuteurée</p>	<p>Nombre d'ECTS : 3</p> <p>Responsables enseignants : Hélène Libouban et Elise Lepeltier</p> <p>Responsables 2ATP : Vice-Présidents de la Pédagogie, Chef de projet S3.</p> <p>Nombre total d'heures de formation : 16 h</p> <p>Public concerné : 20 personnes environ, étudiants tuteurs de PluriPASS, en 3^{ème} année de Médecine, Pharmacie ou Sage-Femme.</p> <p>Formation théorique : Formation au mois de septembre.</p> <p>Formation pratique : au S3, UE 21 et UE 22</p>	<p>Nombre d'ECTS : 3</p> <p>Responsables enseignants : Hélène Libouban et Elise Lepeltier</p> <p>Responsables 2ATP : Vice-Présidents de la Pédagogie, Chef de projet oraux.</p> <p>Nombre total d'heures de formation : 16 h</p> <p>Public concerné : 20 personnes environ, étudiants en 2^{ème} année de Médecine, Pharmacie ou Sage-Femme, étudiants issus du semestre 3 PluriPASS ayant réussi le concours et étudiants en années supérieures se portant volontaires pour aider.</p> <p>Formation théorique : 1 formation au mois de septembre à destination des étudiants en 2^{ème} année ayant réussi le concours en juin ainsi qu'aux étudiants d'années supérieures volontaires pour aider. 1 formation au mois de janvier pour les étudiants en 2^{ème} année issu du S3 ayant réussi le concours en décembre.</p> <p>Formation pratique : Au S2 pour les MEM de la première année Pluripass et au S3 pour le S3 Pluripass.</p>

UEO TUTORAT (S1/S2)	UEO TUTORAT S3	UEO TUTORAT ORAUX
<p><u>Récapitulatif des formations à présence obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide du tuteur (1h) : Lecture à distance via Moodle d'un livret récapitulatif des valeurs et actions de l'association. Mise à disposition de tutoriels des différents logiciels utilisés. Validation via Moodle. • Docimologie (1h) : Enseignement à distance par Mme Lepeltier et Mme Libouban pour appréhender le mode d'évaluation QCM. • Communication (2h) : enseignement par un enseignant universitaire en présentiel, groupes indifférenciés selon les UE. • TD UE (3h) : Enseignement par les deux chefs de matière de chaque UE et par un enseignant référent de séance. Pour un étudiant : sujet de tut'aides donné par les chefs de matière au préalable, passage à l'oral devant les autres tuteurs et rédaction de 5 QCMs en lien avec la notion abordée. • TD innovation pédagogique, supports de cours et outils collaboratifs (3h) : enseignement délivré par les représentants de l'association -> Présentation des projets pédagogiques déjà effectués à partir d'exemples de projets et des outils dont ils disposent. Présentation du projet de supports de cours (polycopiés). Répartition par UE dans ces deux actions. Formation aux différents outils collaboratifs (Planning, Google drive, Facebook...) • Théâtre forum (3h) : enseignement délivré des professionnels de l'association « Arc en Ciel Théâtre » et en présence d'un professionnel du SUMPPS. • Mise en pratique de l'étudiant/tuteur (3h) : rédaction de QCMs pour les Tut'Aides, Colles et Examens blancs. 	<p><u>Récapitulatif des formations à présence obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide du tuteur (1h) : Lecture à distance via Moodle d'un livret récapitulatif des valeurs et actions de l'association. Mise à disposition de tutoriels des différents logiciels utilisés. Validation via Moodle. • Docimologie (1h) : Enseignement à distance par Mme Lepeltier et Mme Libouban pour appréhender le mode d'évaluation QCM. • Communication (2h) : enseignement en présentiel par un enseignant universitaire, groupes indifférenciés selon les UE. • TD UE (3h) : Enseignement par les deux chefs de matière de chaque UE et par un enseignant référent de séance. Pour un étudiant : sujet de tut'aides donné par les chefs de matière au préalable, passage à l'oral devant les autres tuteurs de chaque étudiant et rédaction de 5 QCMs en lien avec la notion abordée. • TD innovation pédagogique, supports de cours et outils collaboratifs (3h) : enseignement délivré par les représentants de l'association -> Présentation des projets pédagogiques déjà effectués à partir d'exemples de projets, les outils dont ils disposent. Présentation du projet de supports de cours (polycopiés). Répartition par UE dans ces deux actions. Formation aux différents outils collaboratifs (Planning, Google drive, Facebook...) • Théâtre forum (3h) : enseignement délivré par des professionnels de l'association « Arc en Ciel Théâtre » et en présence d'un professionnel du SUMPPS. Mise en pratique de l'étudiant/tuteur (3h) : rédaction de QCMs pour les Tut'Aides, Colles et Examens blancs. 	<p><u>Récapitulatif des formations à présence obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide du tuteur (1h) : Lecture à distance via Moodle d'un livret récapitulatif des valeurs et actions de l'association. Mise à disposition de tutoriels des différents logiciels utilisés. Validation via Moodle. • Formation aux consignes des MEM (1h) par Mme Lepeltier et Mme Libouban en présentiel: comprendre les compétences et les consignes requises lors des oraux. • Formation aux sujets, aux consignes des MEM3 et 4 (1h30) : qu'est-ce qu'un bon sujet ? Qu'est-ce qui est attendu dans les consignes ? • Communication par un enseignant universitaire (2*2h) • Formation aux outils collaboratifs (1h) • Comment faire une bonne séance en présentiel (2*45 min) • Faire les activités sur la plateforme Moodle (1h) • Formation au poste de jury (2h) • Mise en pratique (3h)

UEO TUTORAT (S1/S2)	UEO TUTORAT S3	UEO TUTORAT ORAUX
<p><u>Récapitulatif des actions possibles du tuteur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tut'Aides : séances de ré-explication de cours • Colles notées : QCMs en amphitheatre • Séances interactives : utilisation de supports innovants pour expliquer les cours • Examens blancs : entraînement en condition réelle avant le concours • DAS Tuto : tutorat au mois de septembre et au mois de janvier (Début Anticipé du Semestre) • Oraux blancs • Tut'0 : stage à destination des lycéens • Polycopiés de cours • Correction d'annales • Plateforme QCMs 	<p><u>Récapitulatif des actions possibles du tuteur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Colles notées : QCMs en amphitheatre • Séances interactives : Utilisation de supports innovants pour expliquer les cours • Polycopiés de cours • Permanences pour expliquer les cours • Correction d'annales • Préparation aux oraux <p>Plateforme QCMs</p>	<p><u>Récapitulatif des actions possibles du tuteur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Séances de préparation en petits groupes • Oraux blancs

UEO TUTORAT (S1/S2)	UEO TUTORAT S3	UEO TUTORAT ORAUX
<p><u>Modalités de validation : Validation double</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Validation de l'oral portant sur un projet Pédagogique mené par le tuteur (oral soutenu devant les Responsables enseignants et les Responsables 2ATP). <p>L'oral permet d'obtenir au maximum 10 pts.</p> <ul style="list-style-type: none"> Validation d'un quota d'actions pendant le semestre (suivi par les Responsables 2ATP ainsi que les Chefs de matières des Unités d'Enseignement concernées). À chaque action menée est attribué un nombre de points, le tuteur doit atteindre 100 points pour valider ses présences/actions. Sont également évalués d'autres critères, l'assiduité (travail réalisé dans les temps), la qualité (travail bien réalisé), la communication du tuteur tout au long du semestre. <p>Les actions/présences doivent être validées. Les autres critères évalués permettent d'obtenir au maximum 10 points.</p> <p>La note finale de l'UEO correspond à la moyenne de la note « Oral » et de la note « autres critères », cette moyenne doit être supérieure ou égale à 10/20 avec une validation des présences/actions afin d'obtenir les ECTS.</p>	<p><u>Modalités de validation : Validation double</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Validation de l'oral portant sur un projet Pédagogique mené par le tuteur (oral soutenu devant les Responsables enseignants et les Responsables 2ATP). <p>L'oral permet d'obtenir au maximum 10 pts.</p> <ul style="list-style-type: none"> Validation d'un quota d'actions pendant le semestre (suivi par les Responsables 2ATP ainsi que les Chefs de matières des Unités d'Enseignement concernées). À chaque action menée est attribué un nombre de points, le tuteur doit atteindre 100 points pour valider ses présences/actions. Sont également évalués d'autres critères, l'assiduité (travail réalisé dans les temps), la qualité (travail bien réalisé), la communication du tuteur tout au long du semestre. <p>Les actions/présences doivent être validées. Les autres critères évalués permettent d'obtenir au maximum 10 points.</p> <ul style="list-style-type: none"> La note finale de l'UEO correspond à la moyenne de la note « Oral » et de la note « autres critères », cette dernière doit être supérieure ou égale à 10/20 avec une validation des présences/actions afin d'obtenir les ECTS. 	<p><u>Modalités de validation :</u></p> <p>Chaque tuteur sera chargé d'une compétence (4 heures en présentiel + temps de préparation en groupe estimé à 2 heures), ainsi que d'assister à une des deux sessions d'oraux blancs en tant que jury ou s'acquitter d'une autre compétence si l'étudiant n'est disponible à aucune des deux sessions.</p> <p>Bien sûr, être présent durant toute la durée de la formation obligatoire sera nécessaire pour valider cette UEO.</p> <p>Création d'un sujet de MEM 4 + correction et un sujet de MEM 3 + correction.</p>

Modalités de Contrôle des Connaissances

Partie A : 1^{er} et 2nd semestres du parcours « PluriPASS »

1. Récapitulatif des UE (ECTS, heures, points, coefficients) et modalités d'épreuve

SEMESTRE 1		
Intitulé UE	Nbre heures	ECTS
UE1 Biochimie / Biologie et Bioinformatique moléculaires	46h	3
UE2 Biologie cellulaire / Reproduction / Anatomie	48h	3
UE3 Chimie 1	30h40	3
UE4 Biophysique – Signaux et énergie du vivant	52h	5
UE5 Sociétés et Cultures	55h40	5
UE6 Droit, Economie et Science politique	52h	5
UEO 1	16h	2
Culture numérique	11h30	2
Anglais	1h20 à 13h20	1
3PE	10	1
TOTAL	323h10 à 335h10	30

SEMESTRE 2		
Intitulé UE	Nbre heures	ECTS
UE7 Biochimie / Biologie et Bioinformatique moléculaires / Génétique	30h40	3
UE8 Biologie cellulaire / Histologie	52h20	5
UE9 Physiologie / Anatomie	45h20	5
UE10 Statistiques appliquées à la santé	34h40	3
UE11 Chimie 2	40	4
UE12 Psychologie	28	3
UEO 2	16	2
UEO 3	16	2
Anglais	0 à 12	1
3PE	10	2
TOTAL	273h à 285h	30

UE TRANSVERSALES (3 UE OPTIONNELLES / 3PE / Anglais / Culture numérique)

Intitulé UE	S	ECTS	Pts	H	Coefficient (identique/filière)
UEO 1	1	2	20	16	3
Anglais	1 ou 2	2	20	1h20/13h20/25h20	3
Culture numérique	1	2	20	11h30	3
UEO 2	2	2	20	16	3
UEO 3	2	2	20	16	3
3PE	2	3	20	20	3
TOTAL		13	120	80h50/92h50/104h50	360 pts

TRONC COMMUN DU SEMESTRE 1

Intitulé UE	E C T S	H	Pts	Coef Med	Coef Phar	Coef Odo	Coef Maï	Coef Kiné	Coef Ergo	Modalité Epreuve précoce 1 60 min (6UE)	Modalité Epreuve 2 60 min/UE	Modalité Epreuve 3 60 min/UE 90 min pour UE 5 et 6
UE1 Biochimie / Biologie et Bioinformatique moléculaires	3	46	100	3	4	3	3	3	3	10 QCM maxi 10 points	36 QCM maxi 40 points	36 QCM maxi 50 points
UE2 Biologie cellulaire / Reproduction / Anatomie	3	48	100	3	3	3	3	3	3	10 QCM maxi 10 points	36 QCM maxi 40 points	36 QCM maxi 50 points
UE3 Chimie 1	3	30h40	100	3	5	3	1	3	1	10 QCM maxi 10 points	36 QCM maxi 40 points	36 QCM maxi 50 points
UE4 Biophysique – Signaux et énergie du vivant	5	52	100	3	3	3	1	3	1	10 QCM maxi 10 points	36 QCM maxi 40 points	36 QCM maxi 50 points
UE5 Sociétés et Cultures	5	55h40	100	3	1	3	5	3	5	10 QCM maxi 10 points	36 QCM 40 points	QROC 40 points 10 QCM 10 points
UE6 Droit, Economie et Science politique	5	52	100	3	2	3	5	3	5	10 QCM maxi 10 points	36 QCM maxi 40 points	QROC 40 points 10 QCM 10 points
TOTAL	24	284h20	600	1800	1800	1800	1800	1800	1800	60 pts	240 pts	300 pts

TRONC COMMUN DU SEMESTRE 2

Intitulé UE	E C T S	H	Pts	Coef Med	Coef Phar	Coef Odo	Coef Maï	Coef Kiné	Coef Ergo	Modalités Epreuve 4 60 min/UE	Modalités Epreuve 5 60 min/UE
UE7 Bioch / Biol et Bioinfo moléculaires	3	30h40	100	3	2	3	3	3	3	36 QCM maxi 40 points	36 QCM maxi 60 points
UE8 Bio cell / Histologie	5	52h20	100	3	4	3	3	3	3	36 QCM maxi 40 points	36 QCM maxi 60 points
UE9 Physiologie / Anatomie	5	45h20	100	3	3	3	3	3	3	36 QCM maxi 40 points	36 QCM maxi 60 points
UE10 Statistiques	3	34h40	100	3	3	3	3	3	3	36 QCM maxi 40 points	36 QCM maxi 60 points
UE11 Chimie 2	4	40	100	3	5	3	1	3	1	36 QCM maxi 40 points	36 QCM maxi 60 points
UE12 Psychologie	3	28	100	3	1	3	5	3	5	36 QCM maxi 40 points	36 QCM maxi 60 points
TOTAL	23	231	600	1800	1800	1800	1800	1800	1800	240	360

2. Conditions de validation de l'année 1 du parcours

Première session : Chaque UE du tronc commun vaut 100 points. Chaque UE transversale vaut 20 points selon le principe du tout ou rien, soit au maximum 120 points compris dans la validation de l'année pour les 6 UE. Ainsi, 1320 points au total (= 12UE x 100 pts + 120 pts) peuvent être obtenus sur l'année.

L'obtention de 600 points sur l'année sur l'ensemble des UE du tronc commun et des UE transversales (sur un total de 1320 points) donne 60 ECTS et permet de valider la première année du parcours PluriPASS, toutes les UE se compensant entre elles, y compris avec les UE transversales. Il n'y a pas de note éliminatoire.

Seconde session : L'étudiant qui n'a pas validé son année en première session doit se présenter à la seconde session pour le(s) semestre(s) pour le(s)quel(s) la note est inférieure à 300/600 points. Une seule épreuve de 54 QCM au maximum et de 90 minutes est proposée par semestre (6 UE x 9 QCM : les QCM porteront sur les 6 UE du semestre concerné). La note finale retenue par UE est la meilleure des notes obtenues en première ou seconde session.

Il n'y a pas de seconde session pour les UE transversales mais les points acquis en première session sont conservés.

A l'issue de la deuxième session, si l'étudiant valide sa première année, il peut s'inscrire directement au semestre 3 PluriPASS ou, sous réserve d'un avis favorable d'une commission de validation de l'UFR d'accueil, dans une autre L2.

En première comme en seconde session : Une absence à une épreuve conduit à une note de zéro pour cette épreuve. Il n'y a pas d'épreuves de remplacement, y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité.

Extrait du règlement des examens : L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente plus d'une demi-heure après le début de l'épreuve et une note de zéro sera donnée à chaque UE de l'épreuve concernée. Aucun temps supplémentaire de composition ne sera donné au candidat arrivé en retard. De plus, la mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal. Aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter la salle avant la fin de la première demi-heure et pendant le dernier quart d'heure. Les candidats qui demandent à quitter momentanément la salle ne pourront le faire qu'accompagnés d'un surveillant et après avoir retourné leurs grilles sur la table. Les étudiants attendent la fin de l'épreuve pour quitter définitivement la salle d'examen.

Validation de l'anglais

L'anglais est validé si la note obtenue à un test de certification est supérieure ou égale à 10/20. Ce test est proposé aux étudiants trois fois sur l'année.

Validation de la culture numérique

La culture numérique est validée si la note obtenue à une épreuve de type QCM est supérieure ou égale à 10/20.

Validation du 3PE

Le 3PE est validé si la note obtenue aux activités du 3PE est supérieure ou égale à 10/20.

Validation des UE optionnelles

Les étudiants choisissent une UE optionnelle au semestre 1 et deux autres UE optionnelles au semestre 2.

La modalité d'évaluation est à déterminer par l'enseignant parmi les méthodes suivantes :

- Evaluation d'un dossier, mémoire ou exposé oral (travaux de groupe possible)
- Epreuve(s) écrite(s) (QCM sur table, QCM en ligne, ou épreuve rédactionnelle)

Les UEO sont validées si la note obtenue à l'épreuve choisie par l'enseignant est supérieure ou égale à 10/20.

Pour les étudiants non retenus par admission directe mais AO (autorisé oral) dans une ou plusieurs filières, un oral (commun à toutes les filières) leur est proposé :

Les épreuves orales (mini-entrevues multiples) sont de 4 types :

- Présentation orale d'un travail réalisé dans l'année (UEO) ;
- Présentation de la réflexion de l'étudiant sur son orientation (3PE) ;
- Discussion autour d'une situation complexe ;
- Synthèse et analyse d'un extrait d'article scientifique.

En conclusion, les crédits sont obtenus de la façon suivante :

- **L1 validée** : 60 ECTS – possibilité de passage en filière santé, en S3 PluriPASS ou dans une autre L2.
- **Redoublement** : dans le cas d'un étudiant dont la L1 n'est pas validée et qui choisit de redoubler en PluriPASS, aucun crédit n'est conservé et il ne pourra prétendre à une entrée en santé qu'à la fin du S3.
- **Orientation en cours de L1** : dans le cas d'un étudiant souhaitant une orientation différente au cours du S1 ou à la fin du S1, son dossier est soumis à une commission de validation de l'UFR d'accueil.
- **Orientation en fin de L1 non validée** : les crédits obtenus par l'étudiant pour toutes les unités où la note est supérieure ou égale à 50/100 (10/20) sont conservés et son dossier est soumis à une commission de validation de l'UFR d'accueil pour une orientation potentielle en L2.

Les notes sont communiquées aux étudiants sur leur guichet numérique au fil des épreuves.

Partie B : 3^{ème} semestre du parcours « PluriPASS »

CONTEXTE : 250 à 350 étudiants sont attendus au S3 – 5 parcours à Angers et 2 parcours au Mans sont proposés ci-dessous. Les étudiants n'entrant pas en santé en fin de S3 poursuivent en S4 **selon le parcours choisi**. En effet, le parcours détermine la licence hors santé vers laquelle l'étudiant va se diriger par la suite. **Aucun changement de parcours ni donc de semestre 4** ne sera possible après la première semaine de la rentrée.

PluriPASS PARCOURS ANGERS SCIENCES DE LA SANTÉ			Semestre 4										UA ¹ FACULTÉ DE SANTÉ UNIVERSITÉ D'ANGERS	
Semestre 3			Droit	Eco G	His. Géo	Psy	M	P	I	C	Sc. viv & CMI	STAPS		
	Bloc A	Bloc B	Bloc C											
1	Biologie Santé	Sciences du vivant	Chimie&Physique Pharmaceutiques							X	X	X		
2	Biologie Santé	Maths chimie	Chimie&Physique Pharmaceutiques				X	S2	S2	X				
3	Biologie Santé	Droit 1	Droit 2	X										
4	Biologie Santé	EcoG1	EcoG2		X									
5	Biologie Santé	Psychologie	Sciences sociales			X	X	X						X
6	Biologie Santé	Sciences du vivant	MP											
7	Biologie Santé	Sciences du vivant	Droit											
				Droit	Phys/Chimie	Maths	Sci viv	STAPS	Prépa ENSIM					
					X	S2	X	X	X					
				S2			X	X						

1. Récapitulatif des UE (ECTS, heures, points) et modalités d'épreuve

Sont proposés : 10 blocs et 20 UE (UE de 21 à 40) à Angers / 3 blocs et 6 UE (UE de 51 à 56) au Mans. **Les étudiants suivent 3 blocs : bloc A, bloc B et bloc C et 3 UE transversales (décrites plus loin).**

Chaque UE des blocs A, B et C vaut **100 points** et un nombre d'ECTS variable selon le nombre d'heures proposées, les blocs comptant pour 8 ECTS chacun. **L'ensemble des ECTS sur les 3 blocs est de $3 \times 8 = 24$ ECTS.**

En fin de semestre, **3h d'examen écrit** (principalement des QCM, 108 QCM pour les 3 heures au maximum) sont proposées pour le bloc Biologie Santé (bloc A) composé des 2 UE 21 et 22.

2h d'examen écrit (principalement des QCM, 72 QCM pour les 2 heures au maximum mais d'autres modalités sont possibles selon les UE) sont proposées pour chacun des 2 autres blocs (B et C) de 2 UE.

Le total est de 7h d'examen par étudiant pour ces 3 blocs de 2 UE et de 600 points.

	BLOC	N° UE	Intitulé UE	Nbre H	Total	ECTS
A	Biologie santé	UE 21	Physiologie – Immunologie - Anatomie	44	92h	4
		UE 22	Biodiversité - Biochimie - Biologie Mol - Biologie Cell	48		4
B	Sciences du vivant	UE 23	Bases de mathématiques - Bioinformatique	35	80	4
		UE 24	Zoologie/Bioécologie - Physiologie moléculaire végétale	45		4
C	Chimie&Physique Pharmaceutiques	UE 25	Rhéologie/Thermodynamique	10	50	2
		UE 26	Chimie pharmaceutique	40		6
B	Maths - Chimie	UE 27	Chimie	15	50	3
		UE 28	Mathématiques	35		5
B	Droit 1	UE 29	Droit administratif 1	52	80	5
		UE 30	Finances publiques	28		3
C	Droit 2	UE 31	Droit constitutionnel	28	80	3
		UE 32	Droit des obligations	52		5
B	EcoG 1	UE 33	Economie 1 : Principes de micro et macroéconomie	50	80	5
		UE 34	Gestion : Comptabilité générale	30		3
C	EcoG 2	UE 35	Techniques quantitatives	16	80	3
		UE 36	Economie 2	64		5
C	Sciences sociales	UE 37	Géographie et sociologie	40	80	4
		UE 38	Histoire	40		4
B	Psychologie	UE 39	Psychologie 1	32	80	3
		UE 40	Psychologie 2	48		5
B	Sciences du vivant (Le Mans)	UE 51	Biologie et physiologie végétales - Classification	44	80	4
		UE 52	Histologie - Diversité et évolution des animaux	36		4
C	MP (Le Mans)	UE 53	Mathématiques	40	80	4
		UE 54	Physique	40		4
C	Droit (Le Mans)	UE 55	Introduction au Droit 1	36	80	4
		UE 56	Introduction au Droit 2	44		4

UE TRANSVERSALES : En parallèle des 3 blocs, les étudiants suivent 3 UE transversales (**6 ECTS et 60 points**)

Intitulé UE	H	ECTS	Points
Culture numérique	20H	2	20
3PE	5H	2	10
Anglais	15H	2	30
TOTAL	40H	6	60

Validation de l'anglais

L'anglais est validé si la note obtenue à un examen écrit final (QCM de compréhension écrite et orale (45 minutes) sur 20 points = 10 + 10) ajoutée à la note obtenue à un contrôle continu (exposé oral sur 10 points) est en moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Validation de la culture numérique

La culture numérique est validée si la note obtenue à un examen écrit final (QCM de 30 minutes sur 13 points) ajoutée à la note obtenue à un contrôle continu (présentiel en ED + travail rendu, 7 points) est en moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Validation du 3PE

Le 3PE est validé, si la note obtenue à une activité écrite de type QCM (5 points) accompagnée d'une rédaction (5 points) est au global supérieure ou égale à 10/20, l'ensemble pouvant être réalisé en ligne.

En conclusion : 1 parcours = bloc A + bloc B + bloc C + 3 UE Transversales = 30 ECTS et 660 points

Le semestre 3 est validé (30 ECTS) si l'étudiant obtient au minimum 330 points/660 points (6x100 pour les 6UE des 3 blocs + 60 pour les 3UE transversales). Les UE transversales ne constituent pas des points bonus et ne sont pas comptabilisées sous forme de tout ou rien, contrairement à ce qui est fait en 1ère année (une note entre 0 et 20 est attribuée pour chaque UE transversale).

Extrait du règlement des examens : L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente plus d'une demi-heure après le début de l'épreuve et **une note de zéro** sera donnée à chaque UE de l'épreuve concernée. Aucun temps supplémentaire de composition ne sera donné au candidat arrivé en retard. De plus, la mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal de l'examen. Aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter momentanément la salle avant la fin de la première demi-heure et pendant le dernier quart d'heure. Les candidats qui demandent à quitter momentanément la salle ne pourront le faire qu'accompagnés d'un surveillant et après avoir retourné leurs grilles sur la table. Les étudiants attendent la fin de l'épreuve pour quitter définitivement la salle d'examen.

Après les examens de fin novembre/début décembre, le jury se réunit une première fois pour valider les résultats et fixe le nombre d'étudiants autorisés à passer les oraux (environ le double du nombre de places attribuées) :

Les épreuves orales (MEM) sont de 4 types :

- MEM1 : Exposé sur un sujet tiré du bloc B ou C ;
- MEM2 : Transmission d'un conseil ;
- MEM3 : Discussion autour d'une situation complexe (idem MEM 3 de 1^{ère} année PluriPASS) ;
- MEM4 : Synthèse et analyse d'un extrait d'article scientifique (idem MEM 4 de 1^{ère} année).